



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES  
du jeudi 29 mars 2012 à 18h30**

L'an deux mil douze, le jeudi 29 mars à 18 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis au Centre Associatif et Culturel de Chaingy, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

**Présents :** MM. Gudin, Derouck, Mme Langlois, MM. Dubois, Durand, Laubret, Lemaire, Bouland, Mme Manchec, MM. Guérin, Brechenmacher, Rouxel, Mmes Vignelles, Martin, MM. Migeon, Rabier, Simonnet, Girard (suppléant de M. Langer), Mme Maignant, M. Pommier (suppléant de M. Ferron), Mme Quéré, MM. Cuillerier, Lebrun, Richard.

**Absente excusée représentée :**

Mme Comina avait donné pouvoir à Mme Martin

**Secrétaire de séance :** M. Derouck

Le procès verbal de la séance du 16 février 2012 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

**Approbation du Budget Primitif 2012 (Budget principal – Budget annexe de la Z.A. des Pierrelets – Budget annexe du SPANC).**

**Budget principal :**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Communauté de Communes du Val des Mauves pour l'exercice 2012 comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : dépenses / recettes	4 583 709,63 €
Investissement : dépenses / recettes	272 757,00 €

**Budget annexe de la Z.A. des Pierrelets :**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif de la Z.A. des Pierrelets pour l'exercice 2012 comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : dépenses / recettes	394 500,00 €
Investissement : dépenses / recettes	394 700,00 €

**Budget annexe du SPANC :**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du SPANC pour l'exercice 2012 comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : dépenses / recettes 36 614,35 €

**Vote du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.).**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a fixé le taux de C.F.E. à 20,68 %, avec application par les services fiscaux d'un lissage des taux des communes sur une période de 8 ans.

**Création d'une Commission d'Appel d'Offres.**

À l'unanimité et après en avoir délibéré, l'Assemblée a désigné les membres de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

- Membres titulaires : Mme Pauline Martin (Président de droit), M. Frédéric Cuillerier, M. Jean Pierre Durand, M. Pierre Brechnmacher, Mme Jeannine Langlois, M. Jean Guadin,
- Membres suppléants : Mme Elisabeth Manchec, M. Michel Pommier, M. Serge Lebrun, M. Michel Faugouin, M. Roger Rabier.

**Communication du rapport de la C.L.E.C.T.**

L'Assemblée a pris acte à l'unanimité du rapport d'étape de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, sur lequel chaque commune s'est prononcée favorablement au préalable.

**Désignation de représentants de la Communauté de Communes au sein de l'Office de Tourisme.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a désigné les délégués appelés à représenter la Communauté de Communes au sein du Conseil d'Administration comme suit : M. Jean Guadin, Mme Jeannine Langlois, M. Jean Pierre Durand, Mme Elisabeth Manchec, M. Pierre Brechenmacher, Mme Pauline Martin, M. Damien Ferron, M. Frédéric Cuillerier, étant entendu que chacun pourra désigner un suppléant en cas d'empêchement.

**Mise en place d'un logo pour la Communauté de Communes du Val des Mauves.**

Par 19 votes pour, l'Assemblée s'est prononcé sur le choix du logo officiel de la Communauté de Communes du Val des Mauves.

**Zone d'Activités des Pierrelets.**

**- Point sur les travaux de la Commission Économie**

Mme le Président a présenté à l'Assemblée un bilan des travaux effectués par la Commission Economie qui s'est réunie les 23 février et 15 mars 2012.

**- Autorisation du Président à lancer les études préalables sur la zone des Pierrelets, et notamment l'étude de sols**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à intervenir sur le périmètre de la Z.A. des Pierrelets pour effectuer les études de sol et les démarches préalables au transfert de celle-ci à la Communauté de Communes.

**- Consultation juridique concernant les datations**

À l'unanimité, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à consulter un cabinet juridique pour étudier les datations dont font l'objet certaines parcelles.

### **- Transfert du contrat de maîtrise d'œuvre**

L'Assemblée a pris acte de la poursuite de l'exécution du contrat qui liait précédemment la commune de Chaingy, le cabinet Inca et le cabinet Cambium 17 pour ce qui concerne la maîtrise d'œuvre de l'opération d'aménagement de la Z.A. des Pierrelets.

### **Lancement d'une consultation pour le diagnostic complémentaire du S.P.A.N.C. sur la commune de Huisseau-sur-Mauves.**

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Président à lancer une consultation pour qu'il puisse être procédé aux diagnostics des installations d'assainissement non collectif qui n'ont pas été effectués à ce jour.

### **Subvention à l'Office de Tourisme.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a attribué une subvention d'un montant de 70 000 € à l'Office de Tourisme.

### **Signature d'une convention de reversement de fiscalité du Parc Synergie Val de Loire.**

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Président à signer une convention de reversement de fiscalité concernant le Parc Synergie Val de Loire, sachant que c'est la Communauté de Communes du Val des Mauves qui dorénavant perçoit la fiscalité professionnelle en lieu et place des communes de Huisseau-sur-Mauves et Meung-sur-Loire.

### **Souscription d'une ligne de crédit de trésorerie.**

L'Assemblée, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a autorisé Madame le Président à souscrire une ligne de crédit de trésorerie à hauteur de 50 000 €, en cas de besoin, pour face à des besoins ponctuels de trésorerie.

### **Demande de subvention auprès du Conseil Général du Loiret pour le fonctionnement des deux Relais d'Assistantes Maternelles.**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée a autorisé Madame le Président à demander une subvention au Conseil Général du Loiret pour le fonctionnement du RAM des Champs d'Eau Ré et du RAM de Meung-sur-Loire.

### **Questions et communications diverses.**

Madame le Président a informé l'Assemblée des dates prévisionnelles des prochains Conseils Communautaires :

- 24 mai 2012 à 20h30 à Baccon,
- 5 juillet 2012 à 18h30 à Saint-Ay,
- 27 septembre 2012 à 18h30 à Huisseau-sur-Mauves.

Meung-sur-Loire, le 2 avril 2012  
Le Président,

Affiché le : 03/04/2012.

